Zeitschrift: Schweizer Hebamme : offizielle Zeitschrift des Schweizerischen Hebammenverbandes = Sage-femme suisse : journal officiel de l'Association suisse des sages-femmes = Levatrice svizzera : giornale ufficiale dell'Associazione svizzera delle levatrici

Herausgeber: Schweizerischer Hebammenverband

Band: 100 (2002)

Heft: 10

Artikel: Travailler à l'étranger! : Où, porquoi, comment? Quelques pistes de réflexion

Autor: Gogniat Loos, Fabian

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-951482

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

EDITORIAL

Il arrive à certaines sages-femmes de faire leur balluchon pour aller travailler ailleurs. Parmi les multiples motivations possibles qui peuvent présider à leur départ, nous retiendrons des raisons aussi diverses que celles dues aux circonstances, à la curiosité ou encore à l'engagement social ou politique.

Dans tous les cas, ces motivations exigent de la candidate au départ une certaine dose de confiance, d'optimisme et de flexibilité. Heureusement, ces aptitudes pour aller travailler à l'étranger vont souvent de pair, découlant sans doute d'une conviction exprimée ou secrète sur la relativité des choses.

Le lieu où l'on part travailler est souvent sujet de préparation préliminaire et même de préoccupation: hors de chez soi, comment se situer de manière cohérente et participer aux faits marquants de la vie professionnelle mais aussi publique? En tant que sages-femmes, comment s'approcher d'autres formes culturelles de la naissance?

Que l'on parte pour quelques semaines ou quelques mois, du côté du Nord comme du côté du Sud, les mêmes ingrédients sont nécessaires chez celle qui s'en va. Et peut-être que les effets aussi sont les mêmes chez celle qui revient, d'où que ce soit, notamment en ce qui concerne la capacité de relativiser ce qui se passe «chez nous» et «ailleurs».

Dans tous les cas, si l'adage veut que «les voyages forment la jeunesse», il faudrait lui ajouter que «travailler à l'étranger donne sans doute une dimension supplémentaire à toute sage-femme qui fait ce pas», que ce soit en direction du Canada ou du Cambodge, de la Hollande ou du Tchad!

Viviane Luisier

Viviane Luisier, sage-femme

Travailler à

Où, pourquoi, comment?

Partir, changer d'horizon, s'évader... Qui n'en n'a pas rêvé? Diplôme en poche, avant de s'établir, fonder une famille, s'intégrer dans le train-train quotidien, on a envie d'aller voir ailleurs si l'herbe est plus verte, ou tout simplement différente. Mais au-delà du rêve, quelles portes peuvent s'ouvrir? Quelles conditions remplir? A qui s'adresser? Ce sont à ces questions, et à d'autres, que nous avons voulu répondre en vous proposant ce dossier.

Photo : MSF, Fabrice Cortat

Les ONG préfèrent souvent engager des infirmières sages-femmes, car elles peuvent aussi, si besoin est, prodiguer des soins aux adultes, aux blessés ou aux vieillards.

l'étranger!

Quelques pistes de réflexion

Fabiéne Gogniat Loos

CERTES, vous ne trouverez pas ici toutes les réponses à vos questions. Tout simplement parce que les conditions de travail et d'engagement varient d'un pays à l'autre, d'une organisation à l'autre et même d'une année à l'autre. Notre objectif ici n'est pas de vous donner un compte-rendu exhaustif et définitif de toutes les possibilités qui existent (ce serait impossible), mais bien de survoler quelques domaines, de suggérer des pistes, transmettre des idées, proposer des témoignages, etc...

Travailler dans un pays industrialisé

Travailler dans un pays européen ou en Amérique du Nord n'a évidemment rien de commun avec un engagement dans un pays en développement. Mais s'il est relativement facile de trouver des informations pour s'engager dans un projet de développement, il en va tout autrement si l'on veut s'établir aux USA ou en Australie. Que ce soit par choix personnel ou pour des raisons familiales (suivre un mari muté à l'étranger par exemple), la démarche n'est pas simple, et il n'existe pas de recette toute faite car tout dépend du pays choisi. Tout d'abord, il faut se renseigner auprès de l'Ambassade du pays concerné. Puis effectuer de multiples démarches pour faire reconnaître son diplôme et obtenir un permis de travail, et enfin trouver soi-même un emploi (voir le témoignage sur le Canada en pages 29–30).

Dans l'Union européenne

Avec les récents accords bilatéraux entrés en vigueur le 1er juin 2002, l'Europe est désormais à portée de main. En effet, l'Union européenne reconnaît désormais officiellement les diplômes de sages-femmes délivrés en Suisse. C'est aussi le cas de l'Islande, de la Norvège et du Liechtenstein. Il faut cependant demander l'autorisation de pratiquer dans l'Etat désiré et présenter son diplôme pour qu'il puisse bénéficier de la reconnaissance automatique. Chaque pays a en outre le droit de demander du requérant d'autres documents.
Malheureusement, l'accord ne s'applique pas aux territoires nationaux comme les Antilles néerlandaises, la Polynésie ou la Guyane... Alors si vous espériez immigrer sous le soleil de Tahiti, voyez plutôt pour épouser un ressortissant de l'union européenne...

Faire preuve de patience

Durant les deux premières années de l'accord (jusqu'en juin 2004), des dispositions transitoires s'appliquent. Mais après cette période, il sera en tout temps, et sans tracasseries administratives, possible de travailler dans l'UE jusqu'à moins d'une année. Il faudra simplement disposer d'un contrat de travail. Pour des périodes plus longues, le pays d'accueil accordera une autorisation de séjour de 5 ans, en principe renouvelable. Pour trouver un travail, tout ressortissant suisse aura le droit de s'établir six mois dans un pays de l'UE pour y chercher un emploi et aura droit, pendant ce temps, à la même assistance que les bureaux d'emploi accordent à leurs ressortissants. Néanmoins, pendant la période transitoire de deux ans, les pays de l'UE peuvent maintenir des mesures restrictives pour l'admission des travailleurs suisses et par exemple donner la préférence à leurs ressortisssants. Si vous êtes intéressée, il convient de vous renseigner auprès du consulat du pays qui vous intéresse.
Néanmoins, le principe de libre circulation des personnes entre la Suisse et l'Union européenne souffre encore du manque d'information dans certaines régions de l'UE. Les Suisses qui désirent y travailler doivent parfois faire preuve de patience face à l'ignorance des autorités locales et fournir eux-mêmes les textes de loi prouvant leur bon droit!

Travailler dans un pays en voie de développement

Le domaine de la santé est un des domaines-clés de la coopération au développement et de l'aide humanitaire. Cependant, au fil des années, les objectifs des œuvres d'entraide ont changé. Elles engagent de plus en plus de personnel sur place et les conditions pour l'engagement de personnel suisse se sont affinées.
Il faut, avant toute démarche, faire la différence entre projets de développement et actions humanitaires. La coopération au développement dans le domaine sanitaire a beaucoup évolué. Il ne s'agit plus

Pour en savoir plus:

Travailler dans l'Union européenne:
Deux brochures incontournables: «Les Suisses et Suissesses dans l'UE: diplômes suisses dans l'UE» et «Les Suisses et Suissesses dans l'UE: la libre circulation des personnes. Quels changements?», toutes deux éditées par le secrétariat à l'économie, 2002. Deux documents qu'on peut télécharger gratuitement (ainsi que d'autres) sur le site www.europa.admin.ch. Site qui fourmille par ailleurs de conseils et d'adresses de contact.

Travailler dans la coopération internationale
Incontournable: le *cinfo*. C'est le centre d'information, de conseil et de formation – professions de la coopération internationale. *cinfo* se définit comme une «plate-forme» qui offre des produits à des particuliers ainsi qu'à des organisations et des institutions de la coopération internationale. *cinfo* fournit des informations sur les bases, le contexte et les possibilités d'engagement dans la CI, à l'étranger ou en Suisse. *cinfo* publie en outre 2 fois par mois une brochure, *Cinfoposte*, qui contient la plupart des postes de travail vacants dans le domaine (abonnement: Fr. 25.–/six mois).

Contact: Cinfo, Rue Centrale 121, case postale 7007, 2500 Bienne 7. Téléphone 032 365 80 02, Fax 032 365 80 59. Courriel: info@cinfo.ch/ www.cinfo.ch

Photo: MSF/Atsushi Shibuya

Sur le terrain, les ONG privilégient les missions qui visent une prise en charge globale de la famille: (pères, mères) et enfants.

seulement d'organiser des soins dans un dispensaire ou de contrôler des nourrissons, mais d'élaborer des mesures de soins adaptées aux conditions locales, avec l'aide des professionnels des pays concernés. Quelques exemples de ce type d'actions: planification, réalisation et suivi de projets de santé publique, campagne d'information dans le domaine du planning familial, développement de projets pour la protection de la mère et de l'enfant, etc...

L'aide humanitaire, pour sa part, entre en action en cas de catastrophe naturelle, conflits armés, crises, etc. Elle a pour but de sauver des vies, d'assurer la survie, d'atténuer la misère et de mettre en chantier la reconstruction.

Si peu de postes dans ce domaine s'adressent aux sages-femmes, elles sont au contraire appréciées dans la coopération au développement. Mais il est bon de noter que si la plupart des ONG recherchent des personnes spécialisées, elles les veulent aussi polyvalentes, et privilégient en ce sens l'engagement d'infirmières sages-femmes plutôt que de sages-femmes tout court.

Conditions de base

Les conditions d'engagement varient d'une organisation à l'autre (voir tableau ci-contre). Mais si l'on voulait résumer, disons qu'il faut avoir:

- terminé une formation complète, reconnue, sanctionnée par un diplôme.
- si possible une spécialisation, que ce soit en médecine tropicale, chirurgie, pédagogie, formation des adultes, etc.
- d'excellentes connaissances linguistiques (plus on connaît de langues, plus on a de chances de trouver un engagement).
- plusieurs années d'expérience professionnelle (au moins 2–3 ans après le diplôme).
- souplesse, esprit d'équipe, indépendance, facilité d'adaptation, etc.

La plupart des organisations proposent une formation préalable générale, avec une information sur les structures et objectifs de l'organisation, les questions administratives, le dialogue interculturel, etc.

Quelques conseils pour aller plus loin:

Difficile ici d'aborder des points particuliers. Néanmoins, pour celles qui auraient envie d'avancer, voici quelques conseils:

- *Se renseigner:* se rendre à des séances d'information; consulter la documentation de base du cinfo (voir encadré)
- *Réfléchir:* suis-je sûre de mon choix? Tout est-il clair? Est-ce que je remplis les conditions de base?
- *Se préparer:* se spécialiser, se perfectionner; prendre des cours de langue; se familiariser avec les questions de politique de développement; clarifier sa situation personnelle
- *Chercher:* les postes vacants dans le domaine de la santé sont pour la plupart publiés dans le cinfoposte, qui paraît deux fois par mois (voir encadré page 25).

Partir le cœur léger

Beaucoup de sages-femmes expérimentées le confirmeront: pour partir, il faut avoir réglé ses propres problèmes, ici. On ne part pas à l'étranger pour fuir ses problèmes personnels ou éviter un conflit familial. Les soucis nous rattrapent toujours, quelque soit le coin perdu où l'on s'est établi. Pour partir, il faut être au clair sur son projet de vie futur et partir l'esprit léger, ouvert aux autres, aux rencontres, à l'imprévu. Alors là, toutes les conditions seront remplies pour vivre une expérience unique! Bon vent!

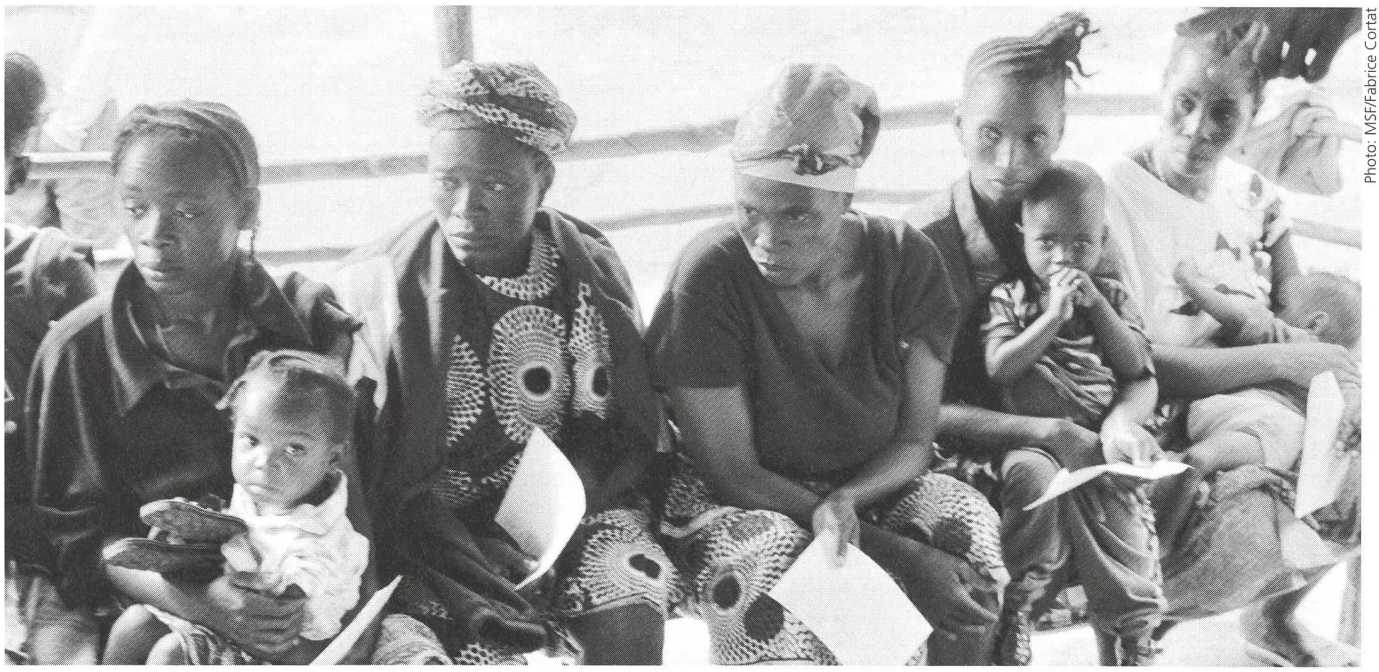

Photo: MSF/Fabrice Cortat

Les sages-femmes peuvent être amenées à travailler à la réalisation et au suivi de projets de santé publique ou de développement de projets pour la protection de la mère et de l'enfant.

Tableau comparatif des conditions d'engagement de trois ONG

Questions	Médecins sans frontières	E-Changer (anciennement «Frères sans frontières»)	CICR
Engagez-vous des sages-femmes (SF) pour des missions à l'étranger? Quelle expérience doivent-elles avoir?	Oui, principalement sur des projets à long terme où elles sont amenées à former et superviser les sages-femmes nationales. Dans certains projets, elles forment et suivent des groupes de sages-femmes traditionnelles (hygiène, dépistage des grossesses à risques et transferts de certains cas). Nous demandons 2 ans de pratique professionnelle: souvent il s'agit de faire de la formation sur le terrain et il faut bien maîtriser sa profession. Nous demandons un niveau d'anglais permettant de converser avec notre personnel sur place. Des connaissances supplémentaires en espagnol ou en portugais sont bienvenues, ainsi qu'une formation en médecine tropicale ou une courte expérience dans un pays en voie de développement.	L'organisation n'offre pas de postes destinés exclusivement à des sages-femmes. Mais des infirmières sages-femmes pourraient y trouver un engagement en lien avec les femmes, la santé reproductive, la lutte contre le SIDA, etc. La liste des profils demandés est publiée dans le bulletin du *cinfo* à Bienne. Nous demandons aussi un minimum de 23 ans, deux ans d'expérience professionnelle et la constitution d'un groupe de soutien en Suisse (cercle familial et amical). Notre ONG compte en moyenne 50 volontaires sur le terrain. Leur profil: env. 30 ans, hommes et femmes, souvent en couples, parfois avec des enfants.	Oui. Elles doivent avoir un diplôme de soins infirmiers généraux et une expérience de 3 à 5 ans dans ce domaine, ainsi qu'une qualification de sage-femme. En effet, en plein conflit, l'infirmière/sage-femme doit être en mesure de soigner les blessés de guerre, adultes ou enfants. Une expérience en soins infirmiers de chirurgie générale est par conséquent importante. Pour les missions des sages-femmes, celles-ci doivent en plus avoir une expérience pratique en tant que telles d'au moins trois ans en salle de travail. Nous privilégions les candidates qui ont déjà travaillé à l'étranger et qui ont l'habitude de transmettre leur savoir à d'autres. Les sages-femmes ne peuvent partir pour des missions de longue durée en tant que telles, car il n'y a pas beaucoup de missions qui les concernent uniquement. C'est pourquoi le CICR n'accepte que des sages-femmes qui sont aussi infirmières.
Quelle est la durée des missions?	En général de 6 à 12 mois.	En principe trois ans.	De six à neuf mois.
Proposez-vous une préparation/ formation préalable au départ? De quelle durée? De quelle nature?	Le futur expatrié suit un cours de préparation: activités MSF, approche des problèmes de choc culturel et de communication, vie en équipe mais aussi logistique, administration et étude de contextes humanitaires. Ces cours sont donnés à des volontaires médicaux et non médicaux et se déroulent sur cinq jours. Dans certaines sections MSF, une seconde semaine regroupe les candidats d'une même profession et développe ainsi plus les aspects qui les concernent.	Oui. Il s'agit d'une semaine d'introduction générale, après laquelle les volontaires posent ou non leur candidature pour partir. Ensuite un stage d'approche des problèmes, d'expérimentation des capacités de formateur (1 semaine) puis 3 semaines pour préparer concrètement le départ: interculturalité, journée santé, outils de monitoring, communication non-verbale, gestion de conflits, etc. Les groupes cantonaux organisent, un week-end par mois, des formations sur l'animation de groupe, la thématique nord-sud, etc.	Le personnel doit avoir une formation de base; s'ils sont francophones, les collaborateurs participeront à un cours d'intégration à Genève si la mission dure plus de six mois. Tous recevront à Genève les informations nécessaires avant leur départ et seront en outre briefés sur le terrain pendant la période de transition.
Quelles conditions offrez-vous (voyage, salaire, logement et nourriture sur place, caisse de pension en Suisse, etc.)?	Pour leur première mission, nos expatriés reçoivent un dédommagement mensuel de 1500 francs versé en Suisse (-5 % cotisation AVS-AI-LPP). Sur le terrain, la volontaire est logée et reçoit un pécule calculé selon le coût de la vie dans le pays où elle travaille. Elle est assurée en cas d'accidents et de rapatriements.	Les volontaires reçoivent une indemnité de vie qui permet de faire face aux dépenses courantes sur place, un voyage aller-retour et un autre au milieu du séjour, la prise en charge à 100 % de l'assurance-maladie et accidents, AVS, assurance invalidité et décès. Compensation pour caisse de pension. Cours de formation continue avant et pendant le séjour.	Le CICR paie le vol de retour, le salaire calculé sur la base du marché de l'emploi en Suisse pour le métier de sage-femme (barème du canton de Genève diminué de 10%), logement gratuit pendant le temps de la mission, contribution à la caisse de pension pour les missions de plus de trois mois.
Proposez-vous une aide au retour après le séjour à l'étranger (aide au placement, débriefing)?	Tout candidat a un briefing au siège et au retour un débriefing qui sera adapté à son vécu. Si nécessaire, un débriefing émotionnel ou un soutien psychologique sont offerts. Des séminaires d'aide au retour peuvent être proposés.	Un pécule de Fr. 500.– (ou 800.– pour un couple) est mis de côté chaque mois pour faire face aux premiers mois de retour. Pendant les 3 premiers mois en Suisse, les assurances sont prises en charge. Un week-end permet de faire le point avec les volontaires rentrés.	Le débriefing est systématique. Aucune aide au placement n'est prévue en Suisse. Toutefois, il est pris note des disponibilités pour de prochaines missions avec le CICR.
Où une sage-femme doit-elle s'adresser pour plus d'information?	Service du recrutement MSF-CH, rue du Lac 12, CP 6090, 1211 Genève 6. Tél. 022/849 84 84.	E-Changer, Vignettaz 48, CP 129, 1700 Fribourg. Tél. 026 422 12 40	Division du recrutement du CICR, av. de la Paix 19, 1202 Genève. Tél. 022 734 60 01
Site Internet:	www.msf.ch	www.home.worldcom.ch/echanger	www.icrc.org